

II PRÈS DE CHEZ VOUS

Le Grand Parisien
Jeudi 21 novembre 2024

60 | COMPIÈGNE Une unité pour les élèves atteints de troubles autistiques vient d'ouvrir à l'école Robida B. Elle a pu voir le jour grâce à la volonté d'un groupe de parents.

Une nouvelle classe dédiée aux enfants autistes



Compiègne (Oise), lundi. L'unité d'enseignement en élémentaire autisme à l'école primaire Robida B est la troisième du département, qui compte également trois maternelles.

Stéphanie Forestier

ON APPELLE souvent les enfants atteints de handicap, les enfants « extraordinaires ». Leur difficulté ? Vivre en milieu ordinaire. Et quand le handicap est intérieur et non extérieur, les difficultés s'accroissent bien souvent et elles commencent dès l'entrée à l'école. Ce qui est le cas de l'autisme. Ce trouble cognitif n'est plus si méconnu qu'avant, mais demeure mystérieux pour beaucoup.

Défaut de communication, de sociabilité... Quand certains sont considérés comme des petits génies dans leur domaine, d'autres sont non verbaux et souffrent de ne pouvoir se faire comprendre. Ils n'aiment pas le bruit, ont peur du contact avec les autres. La cour de récréation, espace de liberté pour l'éco-

lier, devient pour eux une zone de guerre où il faut trouver une échappatoire. Tout ça se travaille, se canalise, et c'est en situation, progressivement, dans une école ordinaire, que cela peut se faire.

10 élèves maximum

Ainsi, grâce aux différents « plans autisme », lancé par le gouvernement, une nouvelle sorte d'inclusion est née en milieu ordinaire : les Unités d'enseignement en maternelle autisme (UEMA) et en élémentaire autisme (UEEA). L'Oise, en compte six désormais, trois de chaque, deux à Beauvais, une à Nogent-sur-Oise, une à Pont-Sainte-Maxence et deux à Compiègne. C'est dans l'école primaire Robida B de cette ville que la dernière en date a ouvert le 4 novembre avec quatre élèves pour démarrer.

Ils ne seront pas plus d'une dizaine. Ces classes, contrairement aux unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS), comptent, en plus de l'enseignant et de l'accompagnant d'élève en situation de handicap (AESH), des intervenants médico-sociaux, comme un psychologue ou un psychomotricien. Ainsi, les enfants apprennent à leur rythme le programme scolaire,

re avec un personnel prompt à les rassurer, les encourager et leur prodiguer les soins dont ils ont besoin sur place.

La création de cette unité a été possible grâce à la ténacité d'un groupe de parents, dont Vanessa, 45 ans, fait partie. Son fils, Tidjani était en UEMA à Compiègne, mais où allait-il poursuivre sa scolarité ? « Avoir un enfant différent est un parcours du combattant, soupire-t-elle. Il faut le faire diagnostiquer, faire valider le diagnostic, trouver les professionnels pour les soins, monter des dossiers, attendre les notifications de la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées devenue depuis peu Maison de l'autonomie). »

Elle poursuit : « Comme nous étions plusieurs dans ce cas, nous sommes allés voir le maire. Mon fils a été diagnostiqué à 3 ans, il en a 6 maintenant. On cherchait une solution pour nos enfants et on nous a écoutés. Je l'ai scolarisé à Robida en septembre pour qu'il ait déjà un pied dans l'école. Mais, ce n'était pas gagné, je n'ai su qu'à la Toussaint qu'il allait entrer en UEMA le 4 novembre, à l'ouverture. Depuis, il est plus apaisé, content d'aller à l'école. C'est un soulagement. » La mairie a en

effet rapidement enclenché les démarches et répondu à un appel à projets lancé par l'Agence régionale de santé (ARS). « Pour que ça se concrétise, il faut la volonté de le faire. On a déposé le dossier en mai, on a eu l'accord fin juin, détaille le maire (LR), Philippe Marini. En juillet, on installait la salle de classe et la salle éducative à Robida. » La mairie a trouvé un partenaire qui fait ses preuves depuis trente ans dans l'Oise, l'Unapei. « Nous sommes une association de parents et accompagnons entre 1 200 et 1 500 personnes en situation de handicap mental de la petite enfance à l'adulte vieillissant », souligne Brigitte Duval, sa présidente. Ainsi, ses équipes du service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) ont été mobilisées pour accompagner l'équipe pédagogique.

« L'inclusion, ça prend du temps »

« Nous avons déjà 14 élèves à spécificités dans l'école, pour nous, c'était logique de nous joindre au projet, explique Thomas Cosmes, le directeur de l'établissement. Nous voulons inclure le plus possible ces élèves dans les classes ordinaires. Pour l'instant, ils prennent leurs marques, en-

suite nous procéderons à des aménagements. Ils vont ainsi gagner en autonomie et prendre confiance en eux. Au vu du nombre d'enfants pour le budget mobilisé, ce n'est pas simple. Il faut des profils d'enfants capables d'être inclus, sans perturber les autres élèves. Ça peut aussi effrayer certains enseignants qui doivent aussi se former. L'inclusion, ça prend du temps. »

« C'est long, mais nous avançons, appuie Bruno Brandolan, inspecteur de l'Éducation nationale chargé de la scolarité des élèves en situation de handicap et de la scolarisation inclusive. Il y a encore cinq ans, il n'y avait qu'une seule UEMA à Beauvais. Elle fonctionne très bien. L'objectif est de mailler au mieux le département. Ces classes permettent aux jeunes de construire un parcours scolaire le plus normal possible afin qu'ils puissent au collège aller dans une classe ordinaire avec ou sans AESH ou encore dans un Dispositif d'autorégulation (DAR). Le collège Jacques-Yves Cousteau le propose depuis cette année. Les élèves suivent les cours et disposent d'intervenants médico-sociaux à leur écoute. L'objectif, c'est leur réussite. »

Faits divers

Elle cache la drogue en forêt... sous l'œil de chasseurs

60 | MORTEFONTAINE-EN-THELLE La morale de l'histoire d'Olivia P., 32 ans, originaire de Chevreuse (Yvelines), pourrait être qu'il vaut mieux éviter d'avoir un accident lorsque l'on transporte des produits illicites. Cette mésaventure lui est arrivée dimanche 17 novembre, lorsque son véhicule s'est retrouvé sur le toit, dans un champ à proximité de Mortefontaine-en-Thelle. Alertés par le bruit de l'accident, des chasseurs voient la conductrice « sortir du véhicule, ouvrir le coffre pour prendre un sac bleu, se rendre dans un bois et revenir sans le sac ». À leur arrivée, ce sont ces témoignages qui inciteront les gendarmes à fouiller les alentours. Ils retrouveront le sac et découvriront 108 g d'herbe, 423 g de résine de cannabis et 380 € en petites coupures. Interpellée, Olivia P. reconnaît se livrer à du transport de stupéfiants, en moyenne deux fois par semaine. Elle comparait mercredi devant le tribunal correctionnel de Beauvais. Reconnue coupable, elle a été condamnée à un an de prison, dont huit avec sursis et maintien en détention. À la barre, elle a expliqué comment elle est rentrée dans ce trafic. « Sur Snapchat, j'ai trouvé une annonce pour faire du transport, déclare-t-elle. J'ai accepté et donné ma pièce d'identité et un justificatif de domicile pour être recrutée. » « J'allais à Eaubonne (Val-d'Oise) pour chercher la drogue à livrer, explique-t-elle. Par jour, je faisais 15 livraisons. » Pour cela, elle était payée « 140 € par jour avec 50 en plus pour l'essence ». « Je fais ça pour payer le loyer, explique-t-elle. Je savais que c'était risqué. » **PC.**



Mon fils est plus apaisé, content d'aller à l'école

Vanessa, 45 ans, maman d'élève